BALO

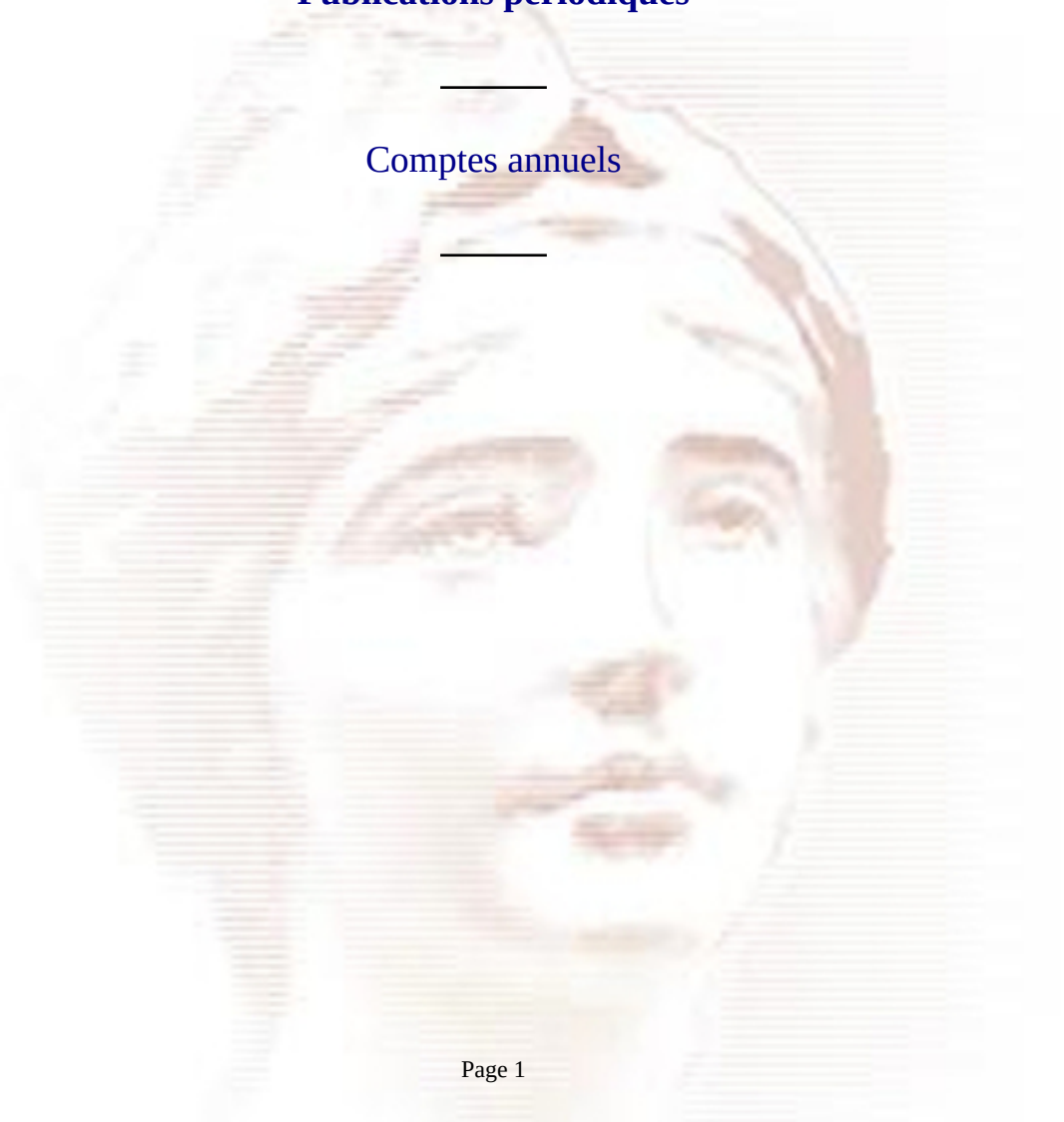
BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.journal-officiel.gouv.fr

Publications périodiques

Comptes annuels



CM-CIC LEASING SOLUTIONS

Société par actions simplifiée au capital de 193.179.258 euros
Siège social : Tour D2 – 17 Bis Place des Reflets – 92988 PARIS LA DEFENSE CEDEX
352 862 346 R.C.S. NANTERRE

Comptes annuels au 31 décembre 2021 approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 avril 2022

I. – Bilan
(en milliers d'euros)

Actif en milliers d'euros	Notes	2021 31 décembre	2020 31 décembre
Caisse, banques centrales			
Effets publics et valeur assimilées			
Créances sur les établissements de crédit	**2_6**	355 528	208 913
Opérations avec la clientèle	**2_6**	3 782	4 147
Affacturage			
Obligations et autres titres à revenus fixe			
Actions, atrv et tap			
Promotion immobilière			
Placements des entreprises d'assurance			
Participations et autres titres détenus à long terme	**2_10**	1	1
Parts dans les entreprises liées			
Crédit-bail et location avec option d'achat	**2_7**	705 860	698 111
Location simple	**2_8**	1 241 053	1 178 390
Immobilisations incorporelles	**2_12**		
Immobilisations corporelles	**2_11**	1 539	1 769
Capital souscrit non versé			
Actions propres			
Autres actifs	**2_13**	27 858	78 096
Comptes de régularisation	**2_14**	23 163	23 051
Total de l'actif		**2 358 785**	**2 192 478**

Passif en milliers d'euros	Notes	2021 31 décembre	2020 31 décembre
Banques centrales			
Dettes envers les établissements de crédit	**2_6**	1 946 810	1 774 016
Opérations avec la clientèle	**2_6**	10 005	13 919
Dettes représentées par un titre			
Provisions techniques entp d'assurance			
Autres passifs	**2_13**	28 740	39 741
Autres produits d'assurances			
Comptes de régularisation	**2_14**	62 413	56 721
Dépôt de garantie à caractère mutuel			
Provisions	**2_15**	4 914	9 423
Dettes subordonnées			
Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG)			
Capitaux propres hors FRBG	**2_16**	305 903	298 658
- Capital souscrit		*193 179*	*193 179*
- Primes d'émission		*36 921*	*36 921*
- Réserves		*114 161*	*114 161*
- Écart de réévaluation			
- Provisions réglementées et subventions d'investissement			
- Report à nouveau (+ / -)		*-45 603*	*56 392*
- Résultat de l'exercice (+ / -)		*7 244*	*-101 995*
- Acomptes sur dividendes versés			
Total du passif		**2 358 785**	**2 192 478**

Hors bilan en milliers d'euros	Notes	2021 31 décembre	2020 31 décembre
Engagements donnés			
Engagements de financement	**2_17**	731 911	624 822
Engagements de garantie			
Engagements reçus			
Engagements de financement	**2_17**	100 000	100 000
Engagements de garantie			

II. – Compte de résultat

Compte de résultat en milliers d'euros	Notes	2021 31 décembre	2020 31 décembre
Intérêts et produits assimilés		159	39
Intérêts et charges assimilées		780	-518
Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées	**3_1**	393 116	272 011
Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées	**3_2**	-357 467	-324 516
Produits sur opérations de location simple	**3_3**	725 716	616 315
Charges sur opérations de location simple	**3_4**	-690 295	-605 577
Revenus des titres à revenu variable			
Commissions (produits)	**3_5**	10 455	10 984
Commissions (charges)	**3_6**	-14 020	-9 656
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation			
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés			
Autres produits d'exploitation bancaire	**3_7**	16 984	10 300
Autres charges d'exploitation bancaire	**3_8**	-11 619	-7 100
Produits nets des autres activités			
Produit net bancaire		**73 811**	**-37 718**
Charges générales d'exploitation	**3_9**	-61 617	-56 547
Dotation aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		-270	-265
Résultat brut d'exploitation		**11 924**	**-94 530**
Coût du risque	**3_10**	-4 664	-7 465
Résultat d'exploitation		**7 259**	**-101 995**
Gains ou pertes sur actifs immobilisés			
Résultat courant avant impôt		**7 259**	**-101 995**
Résultat exceptionnel			
Dotations/reprises de FRBG et provisions réglementées			
Impôt sur les bénéfices		-15	
Résultat net		**7 244**	**-101 995**

III. – Annexes

1. Annexes aux comptes sociaux au 31/12/2021

1.1. Faits caractéristiques

Sur l'exercice 2021, CM-CIC Leasing Solutions a souscrit auprès d'une Compagnie d'Assurances (ACM), un contrat IFC retraite afin de couvrir la totalité des engagements en matière d'indemnités de fin de carrières au 31 Décembre 2021. Le montant des cotisations s'élève à 5 079 k€ sur l'exercice.

Crise sanitaire liée au Covid-19

Dans le contexte lié à la pandémie due au virus Covid-19, la société n'a pas été mobilisée par des reports lors de la 2eme vague et ne connait pas de sinistralité accrue pour non-respect des aménagements covid mises en place.

1.2. Méthodes et principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été établis conformément aux dispositions du règlement n°2014-07 de l'Autorité des Normes Comptables applicables aux sociétés de financement. Les conventions comptables générales ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Le règlement n°2020-10 de l'ANC du 22 décembre 2020 modifiant le règlement ANC n°2014-07 et portant principalement sur l'épargne réglementée et le prêt de titres n'a pas eu d'impact sur les comptes de CCLS au 31 décembre 2021.
CM-CIC Leasing Solutions S.A.S. (CCLS) présente des notes annexes qui complètent et commentent l'information financière donnée par le bilan, l'hors-bilan et le compte de résultat.

1.2.1. **Géographie de l'activité de la société**
L'essentiel de l'activité de CM-CIC Leasing Solutions, ainsi que son résultat, se réalisent en France.

1.2.2. **Opérations de crédit-bail et de location simple**
Propriétaire des matériels qu'elle donne en crédit-bail et en location simple, la société financière les inscrit en immobilisations, à l'actif de son bilan, pour leur coût d'acquisition.
Des amortissements comptables et fiscaux de type dégressif ou linéaire sont pratiqués, conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables. La date de début d'amortissement pour les actifs amortis en linéaire correspond à la date de mise en service du bien (date du procès -verbal de livraison du bien). En comptabilité statutaire, la durée d'amortissement retenue est la durée fiscalement admise.

La technique du saupoudrage s'applique uniquement aux biens en cours de location amortissables fiscalement en dégressif. Cette technique consiste à utiliser les possibilités fiscales d'amortissement dégressif en saupoudrant la différence entre la dotation linéaire minimale et la dotation dégressive maximale. L'amortissement pratiqué à la clôture de l'exercice est donc égal à l'amortissement linéaire cumulé, augmenté d'un complément d'amortissement compris entre la dotation minimum (amortissement linéaire) et la dotation maximum (amortissement dégressif). Pour les immobilisations contentieuses amortissables en dégressif, l'amortissement maximal est pratiqué. Au 31 décembre 2021, la technique du saupoudrage a été mise en œuvre.
Pour les immobilisations louées à des tiers présentant un risque de non recouvrement, CM-CIC Leasing Solutions constitue des dépréciations.
Les moins-values fiscales de cessions sont assimilées à des compléments d'amortissement de l'exercice et figurent à ce titre dans les charges sur opérations de crédit-bail et charges sur opérations de location simple au débit du compte de résultat.
Le compte des immobilisations temporairement non-louées regroupe l'ensemble des matériels dont le contrat a été résilié. À compter de la date de résiliation, les immobilisations sont amorties fiscalement en dégressif sur la période fiscale restant à courir.
En parallèle, une comptabilité financière est tenue. Dans ce cadre, ces opérations sont enregistrées pour la même valeur d'immobilisation. L'amortissement financier se substitue à l'amortissement comptable, cet amortissement financier étant calculé sur la durée du contrat de location, durée qui permet la reconstitution du capital initialement engagé.
Il existe différentes méthodes de calcul des amortissements financiers, la méthode retenue par CM-CIC Leasing Solutions étant la méthode dite ITE décalé (Intérêts à terme échu décalé).
L'amortissement financier peut être défini comme la part du loyer affectée à la reconstitution du capital initialement engagé, après rémunération à un taux de placement déterminé du capital restant dû.
Le capital engagé correspond à l'investissement réalisé, c'est-à-dire au prix d'acquisition, hors taxes récupérables, du matériel loué figurant en immobilisation de crédit-bail et de location simple à l'actif du bilan. Le décalage qui existe entre l'amortissement comptable constaté dans les comptes sociaux et l'amortissement financier constaté dans la comptabilité financière constitue la réserve latente. Cette réserve n'est pas constatée dans les comptes sociaux.

1.2.3. **Créances**

1.2.3.1. Créances saines

Les créances sur la clientèle correspondent aux factures de loyers émises mais non encore réglées. Elles figurent au bilan pour leur montant net de dépréciations.
Les loyers sont constatés en comptabilité à la date d'échéance. En outre, les factures courues non échues (facturation à terme échu) et échues non courues (facturation à terme à échoir) de loyers non mensuels sont respectivement provisionnées et extournées des produits de loyers afin de rattacher les produits à l'exercice concerné.

1.2.3.2. Créances douteuses

Conformément au règlement n°2014-07 de l'Autorité des Normes comptables relatif au traitement comptable du risque de crédit, dès lors qu'un engagement est porteur d'un risque de crédit avéré, l'encours est classé en encours douteux :
- s'il existe un ou plusieurs impayés depuis trois mois au moins ;
- si indépendamment de l'existence d'un impayé, le client est en procédure contentieuse.

Le déclassement en douteux entraîne par contagion le déclassement en encours douteux de l'ensemble des contrats de ce client.
Les encours douteux pour lesquels la d'échéance du terme ou la résiliation du contrat a été prononcée sont classés en encours douteux compromis. Quel que soit le statut du contrat, l'identification en encours douteux compromis intervient au plus tard un an après la classification en encours douteux.

1.2.3.3. Dépréciation des créances

Les mouvements sur provisions pour dépréciation, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties sont enregistrés en coût du risque.
Afin de couvrir le risque de dépréciation du matériel, une provision est constatée en comptabilité statutaire dont le principe est de provisionner, pour les contrats en statut douteux, l'assiette en risque c'est-à-dire l'écart entre la Valeur Nette Comptable (VNC) et la valeur estimée du matériel.

1.2.4. **Immobilisations à usage de l'entreprise**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à l'actif du bilan, soit à leur coût d'acquisition, soit à leur prix de revient interne si ces immobilisations sont produites par la société.
Les amortissements, comptabilisés au poste du compte de résultat « dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles », sont calculés sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations selon les méthodes linéaire et dégressive. Les immobilisations incorporelles développées par la société pour son propre usage sont amorties au moment de leur mise en production et pour la durée estimée d'utilisation ; un amortissement exceptionnel peut être constaté en cas de variation de la durée estimée initialement.
Pour les immobilisations à l'usage de l'entreprise, les méthodes d'amortissements ont été les suivantes :

Type	Mode	Année
Immobilisations corporelles		
Agencement & installation	Linéaire	5 ans, 9 ans,
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans

1.2.5. **Engagements à long terme accordés aux salariés**

Sur l'exercice 2021, CM-CIC Leasing Solutions a souscrit auprès d'une Compagnie d'Assurances (ACM), un contrat IFC retraite afin de couvrir la totalité des engagements en matière d'indemnités de fin de carrières au 31 Décembre 2021. Le montant des cotisations s'élève à 5 079 k€ sur l'exercice.
CM-CIC Leasing Solutions enregistre à son bilan les provisions pour médailles du travail. Ces avantages à long-terme ont été calculés par les assurances du crédit mutuel en date du 31 décembre 2021.
Les principales hypothèses retenues pour le calcul des engagements sont les suivantes :
- le taux d'actualisation retenu est de 1.00 % ;
- Le taux d'augmentation des salaires est évalué à partir d'une estimation sur le long terme de l'inflation et de la progression du salaire réel ;
- l'âge de départ en retraite est estimé globalement à 62 ans sur la base des lois en vigueur.

1.2.6. **Intérêts, produits et charges assimilés**

Ils représentent les intérêts des emprunts intra-groupes et le coût des refinancements à court terme. Les intérêts et agios sont enregistrés prorata temporis en résultat.

1.2.7. **Charges et produits assimilés sur opérations de crédit-bail et de location simple**

Les produits sur opérations de crédit-bail et de location simple représentent les loyers échus, régularisés des loyers perçus d'avance ou des loyers à recevoir en fin d'exercice auxquels s'ajoutent les plus-values comptables réalisées lors de la cession des matériels en fin de location ainsi que les frais de dossiers.
Les loyers sont généralement facturés d'avance, mais ils peuvent dans certaines circonstances être facturés à terme échu. La périodicité peut être mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle. Les loyers sont enregistrés en produits constatés d'avance pour la période postérieure à la date d'arrêté, et en produits à recevoir pour la période courant de la dernière échéance à la date d'arrêté.
Les charges sur opérations de crédit-bail et de location simple correspondent aux amortissements admis par l'administration fiscale ainsi que les moins-values comptables réalisées lors de la cession des matériels en fin de contrat.

1.2.8. **Commissions**

La rubrique commission « produits » comprend principalement les montants reçus en qualité de courtier pour les produits d'assurance ainsi que les commissions d'intermédiation de la syndication.
La rubrique commission « charges » comprend essentiellement les commissions versées aux apporteurs d'affaires.
L'article 2131-1 relatif au traitement comptable des commissions et frais liés à l'octroi ou à l'acquisition d'un concours s'applique depuis le 1er janvier 2010. Les commissions et coûts relevant du périmètre d'application du règlement font désormais l'objet d'un étalement sur la durée de vie effective du crédit.

1.2.9. **Impôt sur les bénéfices**

CM-CIC Leasing Solutions n'est pas partie intégrante d'une des conventions d'intégration fiscale de BFCM. À ce titre, elle règle, en son nom, à l'administration fiscale française l'impôt sur les sociétés dû.

1.2.10. **Consolidation**

CM-CIC Leasing Solutions est consolidée dans le groupe BFCM par la méthode de l'intégration globale.

1.2.11. **Evènement post clôture**

La société n'a pas identifié d'événement postérieur à la clôture pouvant avoir un impact matériel sur les états financiers.
Postérieurement à la clôture du 31 décembre 2021, le conflit en cours entre la Russie et l'Ukraine risque d'entraîner un choc sur l'économie mondiale et un ralentissement de l'activité. Cela pourrait accentuer certains risques affectant notamment ceux liés aux conditions macro-économiques et à l'évolution potentiellement défavorable des marchés ainsi que ceux de cybersécurité. Du fait des conséquences géopolitiques, économiques, financières et sociales encore incertaines de ce conflit et des incertitudes concernant sa propagation aux différents pans de l'économie mondiale, il n'est pas à ce stade possible d'en estimer l'impact exact pour Crédit Mutuel Alliance Fédérale et ses filiales.
Stricto sensu, en termes de risques sur la Russie et l'Ukraine, Crédit Mutuel Alliance Fédérale n'a pas de présence directe (via une filiale ou une joint-venture) dans ces deux pays. De manière globale, l'exposition de Crédit Mutuel Alliance Fédérale sur ces pays est extrêmement limitée.

2 – Notes sur le bilan

Les notes de l'annexe sont présentées en milliers d'euros.
Les chiffres d'encours n'apparaissent pas dans la comptabilité et représentent la part non échue de nos opérations.

Note 2_1 - Ventilation des encours globaux (hors dépréciations)

	2021	2020
Encours sains	2 386 297	2 283 509
Encours douteux	61 250	67 039
Total des encours globaux	**2 447 547**	**2 350 548**

Note 2_2 - Ventilation des encours par secteurs géographiques

	2021	2020
Secteur Île-de-France	1 324 853	1 211 583
Secteur Nord-Est	207 914	219 448
Secteur Nord-Ouest	258 791	257 800
Secteur Sud-Est	454 713	462 312
Secteur Sud-Ouest	201 276	199 405
Non ventilés et divers		
Total des encours par secteurs géographiques	**2 447 547**	**2 350 548**

Note 2_3 - Ventilation des encours par secteurs d'activités économiques

	2021	2020
Secteur de l'industrie	211 937	218 151
Secteur des transports et communications	250 035	240 151
Secteur de la construction	273 639	253 916
Secteur des services	298 970	308 190
Secteur du commerce	364 583	333 224
Secteur de la santé et de l'action sociale	289 307	281 400
Secteur de production d'eau et d'assainissement	24 502	23 195
Secteur de l'activité scientifique	295 612	266 142
Secteur de l'activité financière	28 269	31 888
Secteur de l'agriculture et de la pêche	103 061	104 297
Secteur de l'information et de la communication	117 111	111 972
Secteur de l'hébergement et restauration	38 393	32 432
Secteur de production d'énergie	1 754	1 619
Secteur de l'activité immobilière	50 772	49 367
Secteur de l'enseignement	69 422	64 594
Secteur de l'art et des spectacles	30 180	30 010
Non ventilés et divers		
Total des encours par secteur d'activités	**2 447 547**	**2 350 548**

Note 2_4 - Ventilation des encours par grands types de contreparties

	2021	2020
Entreprises non financières	1 934 927	1 957 921
Particuliers	242	907
Établissements de crédit	314 920	194 492
Administrations publiques	154 907	149 891
Autres établissement financiers	42 551	47 337
Total des encours par grands types de contreparties	**2 447 547**	**2 350 548**

Note 2_5 - Dépréciations des encours et créances douteuses hors taxe

	Créances Crédit	Créances Crédit-Bail et LOA	Créances Location simple	Total Créances	Encours
Solde au 31/12/2020	163	14 062	20 630	34 855	12 423
Dotations		7 178	8 450	15 628	7 952
Reprises		-4 242	-7 617	-11 859	-8 546
Solde au 31/12/2021	**163**	**16 998**	**21 463**	**38 624**	**11 829**

La dépréciation des encours n'est pas apparente au bilan social qui fait état des seuls amortissements fiscaux.
Les provisions pour dépréciation financière sont passées de 12 423 K€ au 31/12/20 à 11 829 K€ au 31/12/2021.
Le total des provisions pour dépréciation des créances est de 34 855 K€ au 31/12/2020 contre 38 624 K€ au 31/12/2021.

Note 2_6 - Ventilation des créances et dettes selon leur durée résiduelle

Actif	Inférieur ou égale à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans et à durée in-déterminée	Intérêts ou produits courus	Total
Caisse, banques centrales						
Créances sur les établissements de crédit	**353 861**				**1 667**	**355 528**
- À vue	353 861					353 861
- À terme						
- Créances douteuses						
- (-) Dépréciation des créances douteuses						
- Créances rattachées					1 667	1 667
Operations avec la clientèle	**185**	**572**	**2 546**	**434**	**45**	**3 782**
- Créances clientèles	185	572	2 546	147	24	3 474
- Créances douteuses				428		428
- (-) Dépréciation des créances douteuses				-141		-141
- Créances rattachées					21	21
Crédit-bail et location avec option d'achat	**14 719**	**46 462**	**699 342**	**103 018**	**1 031**	**864 572**
- Immobilisations en location (encours financiers)	10 190	46 462	699 342	95 334		851 328
- Créances douteuses				24 704		24 704
- (-) Dépréciation des créances douteuses				-17 020		-17 020
- Créances rattachées	4 529				1 031	5 560
Location simple	**111 784**	**269 983**	**1 087 979**	**137 582**	**1 441**	**1 608 769**
- Immobilisations en location simple (encours financiers)	100 346	269 983	1 087 979	129 027		1 587 335
- Créances douteuses				30 018		30 018
- (-) Dépréciation des créances douteuses				-21 463		-21 463
- Créances rattachées	11 438				1 441	12 879
Totaux	**480 549**	**317 017**	**1 789 867**	**241 034**	**4 184**	**2 832 651**

Les créances douteuses sont considérées comme étant remboursables dans le délai le plus éloigné.

Passif	Inférieur ou égale à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans et à durée in-déterminée	Intérêts ou produits courus	Total
Dettes envers les établissements de crédit	**392 810**	**170 000**	**1 384 000**			**1 946 810**
- À vue	97 810					97 810
- Avance actionnaire						
- À terme	295 000	170 000	1 384 000			1 849 000
- Dettes rattachées						
Comptes créditeurs de la clientèle	**10 004**					**10 004**
- À vue	10 004					10 004
- À terme						
- Dettes rattachées						
Totaux	**402 814**	**170 000**	**1 384 000**			**1 956 814**

La part des opérations financées par le groupe Crédit Mutuel CIC est de 1 849 000K€.

Note 2_7 - Crédit-bail et location avec option d'achat

	2021	2020
- Immobilisations au début de l'exercice	1 427 389	1 344 468
- Acquisitions de l'exercice	358 854	313 333
- Sorties de l'exercice	-262 591	-230 412
- Autres		
Immobilisations en fin d'exercice	**1 523 652**	**1 427 389**
- Amortissements au début de l'exercice	-742 818	-654 747
- Dotation aux comptes d'amortissements de l'exercice	-324 185	-290 054
- Reprise sur les immobilisations cédées dans l'exercice	234 996	203 018
- Provision sociale dépréciation immobilisations CB	972	-1 035
Amortissements en fin d'exercice	**-831 035**	**-742 818**
Immobilisations nettes	**692 617**	**684 571**
Créances douteuses & compromises	**7 684**	**6 482**
- Créances douteuses	911	2 538
- Créances douteuses compromises	15 510	13 531
- Indemnités de résiliation	8 283	4 475
- Dépréciation des créances douteuses & compromises	-9 543	-9 587
- Dépréciation des indemnités de résiliation	-7 477	-4 475
Créances rattachées	**5 560**	**7 058**
- Locataires débiteurs	4 529	6 182
- Loyers courus	1 031	876
- Autres		
Total crédit-bail et location avec option d'achat	**705 860**	**698 111**

Note 2_8 - Location simple et location longue durée

	2021	2020
- Immobilisations au début de l'exercice	2 552 776	2 390 009
- Acquisitions de l'exercice	768 875	649 294
- Sorties de l'exercice	-615 172	-486 527
- Autres		
Immobilisations en fin d'exercice	**2 706 478**	**2 552 776**
- Amortissements au début de l'exercice	-1 398 893	-1 290 700
- Dotation aux comptes d'amortissements de l'exercice	-587 335	-514 501
- Reprise sur les immobilisations cédées dans l'exercice	498 049	407 710
- Prov sociale dépréciation immobilisations LS	1 319	-1 402
Amortissement en fin d'exercice	**-1 486 859**	**-1 398 893**
Immobilisations nettes	**1 219 619**	**1 153 883**
Créances douteuses & compromises	**8 555**	**7 963**
- Créances douteuses	937	2 305
- Créances douteuses compromises	22 858	21 343
- Indemnités de résiliation	6 223	4 945
- Dépréciation des créances douteuses & compromises	-12 730	-15 685
- Dépréciation des indemnités de résiliation	-8 733	-4 945
Créances rattachées	**12 879**	**16 544**
- Locataires débiteurs	**11 438**	15 111
- Loyers courus	**1 441**	1 432
Total location simple et location longue durée	**1 241 053**	**1 178 390**

Note 2_9 - Intérêts courus à recevoir ou à payer

	Intérêts courus à recevoir	Intérêts courus à payer
Actif		
- Créances sur les établissements de crédit	1 667	
- Créances sur la clientèle	21	
- Crédit-bail & location avec option d'achat	1 031	
- Location simple & location longue durée	1 441	
Passif		
- Dettes envers les établissements de crédit		
À vue		
À terme		
Total	**4 160**	

Note 2_10 Participations et autres titres détenus à long terme

Libellé des titres	Nombre de titres détenus	Valeur d'achat totale (en €)
Établissements de crédit :		
- Banque Publique d'Investissement (BPI)	175	1 400
Total général	**175**	**1 400**

Note 2_11 - Immobilisations corporelles

	2021	2020
- Immobilisations au début de l'exercice	3 029	2 934
- Acquisitions de l'exercice		96
- Sorties de l'exercice	39	
Immobilisations en fin d'exercice	**3 068**	**3 029**
Amortissements et dépréciations		
- Début de l'exercice	-1 260	-995
- Dotation de l'exercice	-270	-265
- Reprise de l'exercice		
- Autres		
Amortissements et dépréciations en fin d'exercice	**-1 530**	**-1 260**
Immobilisations nettes	**1 539**	**1 769**

Note 2_12 - Immobilisations incorporelles

	2021	2020
- Immobilisations au début de l'exercice	800	800
- Acquisitions de l'exercice		
- Sorties de l'exercice		
- Autres		
Immobilisations en fin d'exercice	**800**	**800**
Amortissements et dépréciations		
- Début de l'exercice	-800	-800
- Dotation de l'exercice		
- Reprise de l'exercice		
- Autres		
Amortissements et dépréciations en fin d'exercice	**-800**	**-800**
Immobilisations nettes		

Note 2_13 - Postes « Autres actifs & autres passifs »

	2021	2020
Autres actifs		
- État - acomptes sur IS		
- État - TVA à récupérer	23 256	67 585
- Débiteurs divers	4 602	10 511
- Stock ITNL/CBM		
Total	**27 858**	**78 096**
Autres passifs		
- État - Divers impôts et taxes (dont TVA)	7 088	6 969
- Fournisseurs et effets à payer	8 087	13 852
- Organismes sociaux & comptes liés aux salaires	1 825	3 497
- Dépôts reçus des locataires	1 551	1 788
- Subventions d'investissement (DRIRE)		
- Créditeurs divers	10 188	13 635
- Autres		
Total	**28 740**	**39 741**

Note 2_14 - Compte de régularisation

	2021	2020
Comptes de régularisation actif		
- Charges constatées d'avance		
- Produits à recevoir	12 241	8 929
- Autres comptes de régularisation	10 922	14 122
Total	**23 163**	**23 051**

Comptes de régularisation passif		
- Charges à payer	30 305	19 827
- Produits constatés d'avance	21 888	22 518
- Autres comptes de régularisation	10 220	14 376
Total	**62 413**	**56 721**

Note 2_15 – Provisions

	Prov. chges participat. bancaires	Provisions risques clientèle	Prov. retraite personnelle en activité	Prov. médailles du travail	Prov. pour risques divers	Variation Exercice 2021	Solde
Solde au 31/12/2020			**3 528**	**892**	**5 003**	**380**	**9 423**
- Dotations				328	712	1 040	1 040
- Reprises			-3 528		-2 021	-5 549	-5 549
- Autres							
Solde au 31/12/2021				**1 220**	**3 694**	**-4 129**	**4 914**

Note 2_16 - Variation des capitaux propres

	Solde au 31/12/2020	Affectation du résultat	Résultat de l'exercice	Autres	Solde au 31/12/2021
- Capital	193 179				193 179
- Prime d'émission	36 921				36 921
- Réserves	114 161				114 161
- Réserve légale	*21 859*				*21 859*
- Autres réserves	*92 302*				*92 302*
- Provisions règlementées et subventions d'investissement					
- Écart de réévaluation					
- Report à nouveau	56 392	-101 995			-45 603
-Acomptes et dividendes versés					
- Résultat de l'exercice	-101 995	101 995	7 244		7 244
Total des capitaux propres	**298 658**		**7 244**		**305 903**

Note 2_17 - Tableau des engagements

Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Engagements donnés						
- Autres ouvertures de crédit	731 911					731 911
- Douteux						
- Garanties en faveur des Ets de crédit						
- Engagements en faveur de la clientèle						
Engagements reçus						
- Concours irrévocables mis à la disposition d'Ets de crédit						
- Garanties reçues d'Ets de crédit						
- Engagements reçus de la clientèle						
- Engagements reçus d'Ets de crédit	100 000				100 000	
Engagements sur instruments financiers à terme						
- Swaps						

3 – Notes sur le compte de résultat

Note 3_1 - Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées

	2021	2020
- Loyers	341 552	230 254
- Quote-part de subvention virée au résultat		
- Autres produits	16 346	14 599
- Indemnités de résiliation (Factures et abandons de créance)	6 879	-1 846
- Dotations/reprises des dépréciations sur indemnités de résiliation	-3 002	4 360
- Plus-values sur cessions des immobilisations de crédit-bail	31 341	24 644
Total	**393 116**	**272 011**

Note 3_2 - Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées

	2021	2020

- Dotation aux amortissements sur immobilisations de crédit-bail	323 964	290 054
- Moins-values de cession des immobilisations de crédit-bail	27 745	27 407
- Commissions d'apport		
- Autres charges	5 758	7 055
Total	**357 467**	**324 516**

Note 3_3 - Produits sur opérations de location simple & location longue durée

	2021	2020
- Loyers	559 461	478 962
- Quote-part de subvention virée au résultat		
- Autres produits	32 647	27 640
- Indemnités de résiliation (Factures et abandons de créance)		
- Dotations/reprises des dépréciations sur indemnités de résiliation	-3 788	3 799
- Plus-values sur cessions des immobilisations de crédit-bail	137 397	105 914
Total	**725 716**	**616 315**

Note 3_4 - Charges sur opérations de location simple & location longue durée

	2021	2020
- Dotation aux amortissements sur immobilisations de crédit-bail	586 702	514 501
- Moins-values de cession des immobilisations de crédit-bail	94 268	78 817
- Autres charges	9 325	12 259
Total	**690 295**	**605 577**

Note 3_5 - Commissions (Produits)

	2021	2020
- Commissions de "courtage"	10 453	10 093
- Autres commissions	2	891
Total	**10 455**	**10 984**

Note 3_6 - Commissions (Charges)

	2021	2020
- Commissions d'apport	14 019	9 655
- Autres commissions	1	1
Total	**14 020**	**9 656**

Note 3_7 - Autres produits d'exploitation bancaire

	2021	2020
- Autres produits sur prestations de maintenance		
- Autres produits (*)	16 984	10 300
- Ventes gestion de stock		
Total	**16 984**	**10 300**

Note 3_8 - Autres charges d'exploitation bancaire

	2021	2020
- Autres charges sur prestations de maintenance		
- Autres charges	11 619	7 100
- Achats gestion de stock		
Total	**11 619**	**7 100**

Note 3_9 - Charges générales d'exploitation

	2021	2020
- Frais de personnel	41 918	37 881
- Impôts et taxes	2 576	908
- Services fournis par sociétés du groupe	9 531	11 400
- Services extérieurs	7 592	6 358
Total	**61 617**	**56 547**

Ventilation des frais de personnel	2021	2020
- Salaires et traitements	23 044	22 426
- Charges de retraite	1 649	-1 265

- Participation des salariés	816	1 514
- Intéressement des salariés	3 245	652
- Impôts et taxes sur rémunérations	1 177	1 078
- Autres charges sociales	11 987	13 476
Total	**41 918**	**37 881**

Effectifs moyens	**2021**	**2020**
- Cadre	255	259
- Non cadre (Dont 2 personnes détachées)	91	79
Total	**346**	**338**

Note 3_10 - Coût du risque

	2021	**2020**
- Dotations pour dépréciations des créances douteuses	-6 611	-8 601
- Reprises des dépréciations pour créances douteuses utilisées	9 632	7 937
- Reprises des dépréciations pour créances douteuses disponibles		
- Créances irrécouvrables	-7 762	-6 804
- Récupérations sur créances amorties	77	3
- Autres		
- Provision sur risques spéciaux contentieux		
- Provision pour participations bancaires		
- Provision sur risques ITNL et divers		
Total coût du risque	**-4 664**	**-7 465**

Note 4 - Note sur le résultat financier

Le passage du résultat comptable au résultat financier se détermine comme suit :

	2021	**2020**
Résultat net comptable (en milliers d'euros)	**7 244**	**101 995**
Dotations nettes de reprise aux dépréciations et provisions financières	11 864	1 075
Excédent des amortissements comptables par rapport aux amortissements financiers	20 020	127 338
Étalement des commissions reçues par un établissement de crédit et des coûts marginaux de transaction à l'occasion de l'octroi ou de l'acquisition d'un concours	442	371
Autres éléments		
Dotations ou reprises aux provisions pour pertes latentes financières du matériel		
Dotations nettes de reprises aux dépréciations et provisions comptables	2 291	2 437
Impôts sur les bénéfices / forfaitaire annuel		
Résultat financier	**37 279**	**27 076**

Il contribue à l'évolution de la réserve latente :

Variation de la réserve latente CM-CIC LEASING SOLUTIONS

	2021	**2020**
Réserve latente Net d'impôts différés – N	548 878	518 843
Variation de réserve latente net d'impôts différés	30 035	129 071
Réserve latente Net d'impôts différés N-1	518 843	389 772

Tableau des cinq derniers exercices

	2021	**2020**	**2019**	**2018**	**2017**
1 - Capital en fin d'exercice					
. Capital social	193 179 258	193 179 258	193 179 258	193 179 258	193 179 258
. Nombre d'actions ordinaires / parts sociales	32 196 543	32 196 543	32 196 543	32 196 543	32 196 543
2 - Opérations et résultat de l'exercice					
. Chiffre d'affaires hors taxes (loyers)	919 550 537	728 730 659	770 993 744	730 747 926	714 898 007
. Résultat avant impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	915 997 391	699 659 251	753 588 226	701 255 926	666 104 862
. Impôt sur les bénéfices	-15 477	0	0	0	481 314
. Participation des salariés due au titre de l'exercice	816 467	1 514 092	1 249 318	1 146 617	789 712
. Résultat après impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	7 244 016	-101 994 879	-2 104 240	12 048 985	7 629 211
. Dividende distribué			-	-	-
3 - Résultat par action / part sociale					
. Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotation aux amortissements et provisions	28	22	23	22	21

. Résultat après impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	0	-3	0	0	0
. Dividende attribué à chaque action / part sociale (net)			-	-	-
4 - Personnel					
. Effectif moyen des salariés employés en équivalent temps plein	345	337	344	360	376
. Montant de la masse salariale de l'exercice	22 969 316	22 224 038	21 698 974	22 552 567	23 455 476
. Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales, …)	11 334 448	11 683 219	11 595 234	10 738 902	10 109 553

IV. – Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
(Exercice clos le 31 décembre 2021)

À l'Associé unique
CM-CIC LEASING SOLUTIONS
Tour D2 – 17bis, place des Reflets
92 988 Paris-La Défense Cedex

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CM-CIC LEASING SOLUTIONS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Risque de crédit

Votre société constitue des dépréciations pour couvrir le risque de crédit inhérent à son activité, comme décrit dans la note 1.2.3.3. « Dépréciation des créances » des méthodes et principes comptables de l'annexe.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des dépréciations s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par votre société pour identifier et évaluer les risques, ainsi que sur la mise en œuvre de tests pour vérifier l'application de ces méthodes et le caractère raisonnable des niveaux de dépréciation retenus.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique à l'exception du point ci-dessous.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : comme indiqué dans le rapport de gestion, ces informations n'incluent pas les opérations bancaires et les opérations connexes, votre société considérant qu'elles n'entrent pas dans le périmètre des informations à produire.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :
• il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

• il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

• il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

• il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 11 avril 2022

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Laurent Tavernier

KPMG S.A.
Arnaud Bourdeille

V. – Rapport de gestion

Le rapport de gestion est tenu à disposition du public au siège social de la société.